



ORDRE DES AVOCATS DU NIGER

AVIS DE REPORT DU CONCOURS D'ENTREE AU CFPA

Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Niger porte à la connaissance des candidats au concours d'accès au Centre de Formation Professionnelle des Avocats (CFPA), **session 2024**, que pour des raisons de diligences administratives auprès des services externes et par délibération du Conseil de l'ordre en date du 10 Janvier 2025, les épreuves écrites initialement prévues **les 22 et 23 Janvier 2025** sont reportées aux **17 et 18 Avril 2025**.

Les matières, les horaires ainsi que le lieu restent inchangés.

Fait à Niamey, le 13 Janvier 2025.



Le Bâtonnier de l'Ordre
Me KADRI Oumarou Sanda